



heures supplementaires paiement et non recuperation

Par **myriam04071961**, le **10/03/2011** à **07:59**

je travaille dans le secteur du nettoyage. mon chef refuse le paiement des heures supplementaires depuis le 01 JANVIER 2011. pour l'an passé les heures supplementaires avaient rémunérées à hauteur de 220 heures annuelles. depuis janvier, ces heures sont à récupérées sans autre possibilité. quels sont mes droits puis je lui reclamée le paiement plutot que la recuperation (je prefere les sous !!!!)

certaines semaines j'ai fait environ 8 heures d'heures supplementaires

merci de me repondre

Par **P.M.**, le **10/03/2011** à **09:14**

Bonjour,

De toute façon quand c'est possible, la récupération des heures supplémentaires doit se faire majorations comprises...

Il faudrait savoir s'il y a des représentants du Personnel dans l'entreprise car normalement la récupération dans ce cas ne peut venir que d'un accord collectif...